



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mutuelles étudiantes

Question écrite n° 108933

Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement au regard de la proposition émise par l'union des mutuelles étudiantes portant sur la possibilité de payer en dix fois les droits de sécurité sociale pour éviter à l'étudiant d'avoir à faire l'avance d'un chèque de 189 euros en début d'année.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108933

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11531